

RÉFORME DES RETRAITES

ANNONCES D'ÉDOUARD PHILIPPE

L'ÉNORME ENFUMAGE

Le Premier ministre a adressé ce samedi un courrier aux syndicats proposant un «compromis» : la suspension de l'âge pivot jusqu'à une «conférence de financement» qui aurait lieu en avril, et dans laquelle patronat et syndicat devraient faire des propositions pour trouver 12 milliards d'euros d'économies par an.

Une avancée ? Non ! Une grosse manœuvre de diversion !

La conférence de financement se tient en avril, soit à la fin des débats parlementaires et après les élections municipales.

L'objectif : pouvoir prendre les décisions impopulaires discrètement, loin de la pression de la rue

Le courrier précise dans son 8^e point que le gouvernement refusera toute augmentation du « coût du travail » (donc des cotisations sociales).

Restera donc aux acteurs sociaux le choix entre la mise en place d'un âge pivot, l'allongement des durées de cotisation ou le report de l'âge légal...

Belle « négociation » en perspective...

Comme si cela ne suffisait, le gouvernement précise que s'il n'y a pas d'accord il « prendra ses responsabilités » et mettra en place l'âge pivot.

Le patronat n'a donc aucun intérêt à faire un compromis...

Conclusion : rien ne change, nous sommes **toutes** et tous **concerné·e·s** !

Pour toutes celles et ceux qui sont né.e.s avant 1975, il y aura des mesures drastiques d'économies avec un report de l'âge de départ en retraite.

Pour tou.te.s les autres, la réforme à points dans laquelle l'âge pivot est maintenu et sera décalé automatiquement pour atteindre 66 ans pour la génération 1990. L'objectif du système de retraite ne sera plus de maintenir le niveau de vie mais d'être à l'équilibre budgétaire.

Alors que d'ici à 2050 le nombre de personnes de plus de 60 ans aura augmenté de 40%, le montant des pensions va s'effondrer. La prise en compte de toute la carrière défavorisera particulièrement toutes celles et ceux qui ont une carrière ascendante, le montant de leur pension décrochera de leur dernier salaire. Les exemples étrangers le démontrent : dans ces régimes à points, les salarié.e.s solvables sont contraints à recourir à l'épargne retraite pour tenter de maintenir leur niveau de vie.

C'est bien là l'objectif de la réforme du gouvernement : créer un nouveau marché pour les banquiers et les assureurs.

FINANCER **UNE AUTRE RÉFORME,** C'EST POURTANT POSSIBLE ! voir le détail sur reform-retraite.info/financement

Les **Ingés, Cadres, Techs CGT** militent pour :

- ▶ le rétablissement de l'âge d'ouverture du droit à retraite à **60 ans à taux plein** pour toute carrière complète (avec une pension d'au moins 75 % du salaire de fin de carrière) ;
- ▶ la **prise en compte des années d'études** supérieures et des périodes d'inactivité subies dans le calcul de la retraite ;

▶ **l'augmentation des ressources** affectées au financement des retraites :

une légère **augmentation des cotisations** : +0,16 % de la part salariale des cotisations, et +0,24 % de la part patronale (soit, sur un salaire de 2500 €/mois, +10 € de cotisation mensuelle - dont 6 € payés par l'employeur)

l'égalité salariale
entre les femmes et les hommes :
+5,5 milliards €

la suppression des aides et exonérations de cotisation inefficaces et la mise à contribution des revenus financiers des entreprises (qui, contrairement aux revenus financiers des particuliers, sont totalement exonérés)
+65 milliards €

Le gouvernement n'a **pas la confiance**

des Ingés, Cadres, Techs. Quand un récent sondage (Ugict-CGT / OpinionWay) leur demande : « **Pensez-vous que le niveau de vos droits à retraite sera maintenu ?** », ils répondent

NON à 73 %

OUI à 15 %

12% ne savent pas



ugict.cgt.fr/se-syndiquer



RÉFORME DES RETRAITES

ANNONCES D'ÉDOUARD PHILIPPE

L'ÉNORME ENFUMAGE

Le Premier ministre a adressé ce samedi un courrier aux syndicats proposant un «compromis» : la suspension de l'âge pivot jusqu'à une «conférence de financement» qui aurait lieu en avril, et dans laquelle patronat et syndicat devraient faire des propositions pour trouver 12 milliards d'euros d'économies par an.

Une avancée ? Non ! Une grosse manœuvre de diversion !

La conférence de financement se tient en avril, soit à la fin des débats parlementaires et après les élections municipales.

L'objectif : pouvoir prendre les décisions impopulaires discrètement, loin de la pression de la rue

Le courrier précise dans son 8^e point que le gouvernement refusera toute augmentation du « coût du travail » (donc des cotisations sociales).

Restera donc aux acteurs sociaux le choix entre la mise en place d'un âge pivot, l'allongement des durées de cotisation ou le report de l'âge légal...

Belle « négociation » en perspective...

Comme si cela ne suffisait, le gouvernement précise que s'il n'y a pas d'accord il « prendra ses responsabilités » et mettra en place l'âge pivot.

Le patronat n'a donc aucun intérêt à faire un compromis...

Conclusion : rien ne change, nous sommes toutes et tous concerné·e·s !

Pour toutes celles et ceux qui sont né.e.s avant 1975, il y aura des mesures drastiques d'économies avec un report de l'âge de départ en retraite.

Pour tou.te.s les autres, la réforme à points dans laquelle l'âge pivot est maintenu et sera décalé automatiquement pour atteindre 66 ans pour la génération 1990. L'objectif du système de retraite ne sera plus de maintenir le niveau de vie mais d'être à l'équilibre budgétaire.

Alors que d'ici à 2050 le nombre de personnes de plus de 60 ans aura augmenté de 40%, le montant des pensions va s'effondrer. La prise en compte de toute la carrière défavorisera particulièrement toutes celles et ceux qui ont une carrière ascendante, le montant de leur pension décrochera de leur dernier salaire. Les exemples étrangers le démontrent : dans ces régimes à points, les salarié.e.s solvables sont contraints à recourir à l'épargne retraite pour tenter de maintenir leur niveau de vie.

C'est bien là l'objectif de la réforme du gouvernement : créer un nouveau marché pour les banquiers et les assureurs.

FINANCER UNE AUTRE RÉFORME, C'EST POURTANT POSSIBLE ! voir le détail sur reform-retraite.info/financement

Les Ingés, Cadres, Techs CGT militent pour :

- ▶ le rétablissement de l'âge d'ouverture du droit à retraite à **60 ans à taux plein** pour toute carrière complète (avec une pension d'au moins 75 % du salaire de fin de carrière) ;
- ▶ la **prise en compte des années d'études** supérieures et des périodes d'inactivité subies dans le calcul de la retraite ;

- ▶ **l'augmentation des ressources** affectées au financement des retraites :

une légère **augmentation des cotisations** : +0,16 % de la part salariale des cotisations, et +0,24 % de la part patronale (soit, sur un salaire de 2500 €/mois, +10 € de cotisation mensuelle - dont 6 € payés par l'employeur)

l'égalité salariale entre les femmes et les hommes :
+5,5 milliards €

la suppression des aides et exonérations de cotisation inefficaces et la mise à contribution des revenus financiers des entreprises (qui, contrairement aux revenus financiers des particuliers, sont totalement exonérés)
+65 milliards €

Le gouvernement n'a pas la confiance

des Ingés, Cadres, Techs. Quand un récent sondage (Ugict-CGT / OpinionWay) leur demande : « **Pensez-vous que le niveau de vos droits à retraite sera maintenu ?** », ils répondent :

NON à 73 %

OUI à 15 %

12 % ne savent pas



ugict.cgt.fr/se-syndiquer

